

Thierry Walrafen

AVANT-PROPOS

Bretton Woods est un village du New Hampshire. Quand la conférence monétaire et financière des Nations unies s'y réunit le 1^{er} juillet 1944, les circonstances n'étaient guère favorables. Quelques semaines après le débarquement de Normandie, l'issue des combats était incertaine ; la victoire, donc la paix apparaissaient éloignées, même à ceux qui n'en doutaient pas. Les représentants des quarante-quatre pays alliés qui avaient répondu à l'invitation du président Roosevelt n'en accomplirent pas moins œuvre durable. Les accords, par lesquels ils conclurent leurs travaux le 22 juillet, établissaient le système sur lequel se fonde depuis lors le développement des relations économiques internationales. Il a gardé le nom de Bretton Woods.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont l'armature du système. Le cercle de leurs adhérents, restreint au départ à ceux des alliés qui en ratifièrent les statuts, n'a cessé de s'élargir ; la normalisation progressive des relations entre les belligérants a permis d'accueillir les pays qualifiés d'ennemis dans l'acte final de la conférence ; au fur et à mesure de leur accession à l'indépendance, les états nouveaux y ont adhéré ; les pays dits de l'Est se sont mis à même de les rejoindre avec l'élimination du rideau de fer, derrière lequel s'est abritée pendant plus de quarante ans la gestion centralisée de leurs économies. Les deux institutions comptent aujourd'hui plus de cent soixante-quinze pays-membres. Elles ont su s'adapter aux changements de l'économie internationale dont les réalités et donc les besoins ont été profondément modifiés par la croissance.

La transformation la plus radicale du système depuis ses débuts est celle qui a affecté le régime de change. Les efforts faits pendant les années soixante pour consolider l'étalon dollar-or sur lequel reposaient les changes fixes n'ont pas abouti. Il a fallu finalement se résigner à un amendement des statuts du Fonds monétaire pour autoriser le flottement généralisé des monnaies. Le régime des changes flottants s'est imposé plus qu'il n'a été voulu ; c'est un fait. Il ne marque pas pour autant la fin du système de Bretton Woods. Au contraire.

C'est le succès même de Bretton Woods qui a rendu inévitable l'abandon des changes fixes. Le développement des transactions internationales a privé les autorités monétaires des moyens qui leur permettaient le contrôle du taux de

change de leur monnaie, soumis désormais à l'influence dominante des marchés. Les progrès de la technique ont accéléré ce développement, mais seule l'a rendu possible la libération des échanges. En 1944, c'est la reconquête de la liberté des échanges internationaux que les rédacteurs de l'acte final inscrivent en tête des objectifs qu'ils assignaient au système. La réussite enregistrée dans ce domaine est reconnue. La création de l'Organisation mondiale du commerce montre que la prolonger, ou à tout le moins en protéger les acquis, reste la priorité en 1994. La libération des échanges devait s'accompagner de celle des changes ; elle est directement cause de l'explosion des mouvements de capitaux. La stabilité des changes n'y a pas résisté ; faute de la rétablir, la coopération internationale s'emploie à encadrer les changes flottants.

Un régime de changes n'est qu'un ensemble de règles nécessairement contingentes. Le système de Bretton Woods est bien plus que cela. Il fixe une vision des relations économiques internationales : *un principe* — l'échange entre les nations trace la voie vers la prospérité ; *une méthode* — la coopération et la solidarité entre les états renforcent la capacité de chacun à la discipline. Cette vision et les institutions qui l'expriment constituent le système, aujourd'hui encore bien vivant.

Pour affirmer cette actualité de Bretton Woods, la *Revue d'Economie Financière* a décidé de consacrer ce numéro hors-série à la commémoration du cinquantième anniversaire de la conférence.

Les Mélanges sont une forme coutumière pour honorer un personnage et une œuvre éminents ; elle a paru bien adaptée pour concilier le caractère exceptionnel de l'événement et la tradition de la *REF*. Les contributions ont été sollicitées d'universitaires familiers de ces sujets mais aussi, largement, de personnalités qui en ont par la pratique une expérience directe. Les uns et les autres enrichissent le débat de leur point de vue spécifique, qu'ils en soient remerciés.

Une place importante a été faite au régime de change, mais le parti a été pris de ne pas négliger les questions du développement, même si elles sont plus éloignées du champ des préoccupations habituelles de la revue. Les études de cas ont paru utiles pour illustrer la variété des situations et des difficultés, mais aussi des succès. L'intérêt particulier que la France porte à l'Afrique ne pouvait être oublié.

En revanche, plusieurs sujets d'importance ont été délibérément laissés de côté ou à peine effleurés ; c'est le cas notamment des expériences de développement en Asie qui suscitent un regain d'intérêt et ont fait l'objet de recherches publiées récemment et largement commentées ; c'est le cas aussi des problèmes de la transition vers l'économie de marché ; pour en traiter convenablement il eût fallu leur consacrer une place qui eût amené à gonfler ce volume bien au-delà de la taille permise.

AVANT-PROPOS

Michel Lelart mérite des remerciements tout particuliers. Il a contribué à la recherche et au choix des citations qui ont été dispersées au fil des pages pour en agrémenter la lecture. Il a surtout bien voulu se charger de préparer un certain nombre de fiches rappelant les données essentielles sur le système de Bretton Woods et son histoire. Pour ne pas détourner l'attention de ceux qui n'auraient pas besoin de tels rappels, ces Repères ont été rassemblés en un cahier placé en fin de volume, mais précédé de son propre sommaire pour en faciliter la consultation. Ce travail austère sera précieux pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas conservé en mémoire la totalité des informations ; il facilite la compréhension des thèmes abordés.

La coordination et la réalisation d'un tel ouvrage se sont révélées une tâche beaucoup plus lourde que je ne l'imaginai, faute d'expérience, quand je l'ai acceptée à la demande de Jean-Claude Trichet, président du Conseil d'orientation, qui suivait la suggestion d'Olivier Pastré, conseiller scientifique du Comité de rédaction. Au début de cette aventure, Patrick Lenain m'a aidé dans la conception du programme et a contribué ainsi à la bonne articulation de notre initiative avec celle du Comité pour l'histoire économique et financière. Jeanne Marie-Prost, de la direction du Trésor, Kim Pham de la direction de la Prévision et surtout Bruno George de la Mission des travaux historiques de la Caisse des dépôts et consignations, qui a assumé le secrétariat de la rédaction, ont accepté de partager avec moi le fardeau de sa mise en œuvre. Sans l'appui constant de l'équipe de la revue animée par Jean-Marie Thiveaud, délégué de l'Association d'économie financière, qui n'a pas ménagé son soutien vigilant et amical, nous n'en serions pas venus à bout. Il n'est malheureusement pas possible de citer tous ceux et toutes celles qui à un moment ou à un autre ont été mobilisés pour un coup de main fut-il limité ; qu'ils ne m'en tiennent pas rigueur. J'espère simplement que leurs efforts, dont ce livre est le résultat, seront récompensés par l'intérêt qu'y trouvera le lecteur.

Le 2 décembre 1994.

